

**ABONNEZ-VOUS AU "COLON"**

Seul Journal imprimé dans le Comté.

Un An..... \$ 1.50  
Pays Etrangers..... \$ 2.50

# LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

**TARIF DES ANNONCES**

Première insertion.....10c  
Deuxième " .....08c  
Tarif spécial pour annonces à longs termes.

Les Imprimeurs de Roberval, Edit.-Prop.

Organe du Comté Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

## Economie et Caisse Populaire.

Il est bien établi que c'est notre défaut d'économie qui a créé en grande partie la crise économique dont nous souffrons depuis la grande guerre. Il est vrai que nous n'avons jamais brillé par la vertu d'économie. Nous passons pour des "pauvres" et avec assez de raison. Dans les villes comme dans les campagnes, nous gaspillons trop souvent, sans vergogne, l'argent que nous gagnons trop facilement et même celui que nous acquérons assez péniblement.

Ah! l'institution du bas de laine de nos ancêtres de France n'a guère fleuri chez nous; et nous ne savons guère faire fructifier notre argent. Nous connaissons seulement le mot "économie". Nous ignorons ce qu'est la chose. En tout cas, nous ne la pratiquons pas.

Il ne faut pas remonter bien haut pour constater que nos diverses banques reçoivent, aujourd'hui, des dépôts qui ne sont pas nécessairement les sommes considérables représentant les revenus de grandes compagnies industrielles ou commerciales ou de riches particuliers heureux dans leurs transactions, leur industrie ou leur commerce. Naguère, bien peu de nos cultivateurs, de nos ouvriers, de nos salariés allaient déposer leurs économies à la banque. Les comptes d'épargne sont d'institution relativement très récente.

A bien dire, ce n'est que depuis la guerre que l'on a vu monter le chiffre des départements d'épargne de nos banques. Durant la guerre, malgré le coût excessivement élevé des articles nécessaires à la vie, ce fut comme une sorte d'orgie de gaspillage. On gagnait l'argent facilement, les produits de la terre se vendaient à des prix dont il eut été, quelques années auparavant, incensé de prédire le chiffre, même approximatif; d'un autre côté les nombreuses fabriques de munitions, dans les villes, donnaient lieu, en faveur de nos ouvriers, à des salaires fantastiques. De jeunes ouvriers d'à peine vingt ans se faisaient jusqu'à dix à douze piastres par jour.

C'est pénible à dire, mais tout cet argent a passé en fumée; qu'en reste-t-il, aujourd'hui, dans les banques d'épargne? Rien ou à peu près. Au contraire, l'on a contracté de lourdes obligations; non seulement l'on a dépensé cet argent trop facilement gagné, mais à cause des prix élevés de tout, choses indispensables ou de luxe, l'on s'est endetté, croyant que le Pactole conlerait toujours ainsi et que l'on paierait facilement.

Malheureusement la source en fut tarie un jour; les prix tombèrent et les salaires de même. Mais les obligations contractées pendant les années d'abondance restaient là, impérieuses, rigides. Il fallait les rencontrer, coûte que coûte ou faillir. Ce fut terrible.

Ah! si, alors, durant ces années de "vaches grasses" l'on avait eu la sagesse de se conserver une poire pour la soif! Mais non, tout avait passé et même, c'est triste à rappeler, non pas seulement pour s'assurer l'indispensable mais, pour le superflu.

Pas d'argent et des dettes. Telle était la situation au lendemain de la guerre. Et cet anormal état de choses déterminait la crise dont nous souffrons encore.

Mais si la sagesse nous a fait si totalement défaut alors, ce n'est pas, il nous semble, une raison, pour continuer d'en manquer. Au contraire, nous devrions faire en sorte de profiter de la pénible expérience dont nous souffrons les effets présentement. Sachons donc prévoir les crises futures et épargnons.

Ce n'est assurément pas les moyens qui nous manquent de pratiquer la belle vertu de l'économie. Ces moyens sont multiples et nous aurions même l'embarras du choix; nos banques nous en fournissent autant que nous en avons besoin.

Mais il en est un, pour le peuple, particulièrement recommandable et il nous est fourni par cette admirable institution nationale que sont nos Caisses Populaires.

Tout récemment, nous avons eu le plaisir de la visite dans notre ville de l'abbé Grondin, un apôtre de ces caisses qui n'ont pas seulement, pourrait-on dire, accompli du bien parmi nos populations ouvrières et rurales, mais qui ont fait des miracles.

Saurons-nous donner lieu à la réalisation de l'entreprise tentée par l'abbé Grondin? Souhaitons-le de tout notre cœur, le succès de cette entreprise réalisée serait, enfin, le triomphe de l'économie parmi nous.

L'on a entendu l'abbé Grondin nous dire les bienfaits de la Caisse Populaire et l'on ne saurait jamais trop insister là dessus. Les Caisses Populaires, nous le répétons, partout où jusqu'à présent, elles ont été établies, ont accompli des miracles et la liste de ces derniers serait trop longue à énumérer. Dans les villes surtout l'on ne cherche plus à mesurer leur action bienfaisante. Quelle somme de misères et d'humiliations elles ont épargnées, et dans combien de familles! Que de jeunes foyers leur doivent, aujourd'hui, leur confort et leur bonheur.

### Euchre à Pérignonka

Samedi prochain, le 7 courant, aura lieu à PERIBONKA, un EUCHRE, organisé par des Dames de la Ville de Roberval, au profit de l'Hôtel-Dieu, de cette ville.

Il y aura présent à ce Euchre, l'orchestre de Roberval. Plusieurs morceaux de Piano et de chants seront aussi exécutés.

L'ouverture aura lieu à 8 heures P. M. précises.

Le prix d'admission sera de \$0.50.

Tout le monde est cordialement invité à assister à ce Euchre, qui s'annonce des plus intéressants.

### EXCURSION

A cette occasion, il y aura une excursion sur le vapeur "Perrault", qui partira du quai de Roberval à midi, samedi prochain, pour revenir dimanche l'avant-midi. Les prix seront réduits.

Que l'on ne l'oublie pas. SAMEDI, le 7 juin courant.

### NAISSANCE

Le 28 mai, Marie-Mathilda-Hélène, fille de M. Joseph Larouche, Parrain et marraine M. et Mme Louis Larouche, grands-parents de l'enfant.

### Décès à la Malbaie

La semaine dernière, s'éteignait à la Malbaie, Mme Alfred Cauchon, née Marie-Anne Villeneuve, à l'âge de 41 ans.

Son service a été chanté par M. l'abbé A. Villeneuve, Curé de Ste-Croix, assisté de MM. Emile Tremblay et Charles Michaud, comme diacre et sous-diacre.

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient aux funérailles de la regrettée défunte.

Les porteurs étaient MM. Chs Ed. Villeneuve, frère de la défunte, M. Bergeron, Hercule Cauchon et Victor Tétreau.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

### Avis public

Avis est, par les présentes, donné que tous les billets flottant sur le Lac St-Jean et ses tributaires, ayant la lettre "P" estampée sur le bout, sont la propriété de cette Compagnie. Il est interdit à toute personne d'obstruer le passage de ces billets, de les retirer ou de s'en approprier pour quelque usage que ce soit. Tout infraacteur à cet avis sera poursuivi à la pleine rigueur de la loi.

### PRICE BROTHERS & Co. LIMITED

R. S. ARMITAGE  
Manager.

D'ailleurs, le mérite, la nécessité des Caisses Populaires n'ont-ils pas été officiellement reconnus déjà? Voilà quatre ans que l'on réclame à grands cris l'établissement d'un Crédit Agricole dans la province; le gouvernement provincial a étudié soigneusement la question et, un jour, il a fait une enquête parmi tous ceux qui s'intéressaient au projet. Et il s'est trouvé que tous ceux qui ont été entendus à cette enquête: des prêtres, des curés, des missionnaires, des financiers, des cultivateurs ont proclamé que l'institution d'un Crédit Agricole dans les circonstances étant difficile, quasi impossible et en tout cas de résultat très aléatoire, il restait pour le remplacer l'encouragement des Caisses Populaires. Il a été prouvé hors de tout doute que la Caisse Populaire pouvait remplacer, à tous les points de vue et des plus avantageusement, le Crédit Agricole même organisé avec toutes les avantages qu'on lui souhaiterait, ce qui serait, nous le répétons, impossible.

Et ces Caisses Populaires, nous pouvons en voir dans chacune des paroisses; elles ont réussi partout au-delà de toute espérance, même dans notre district, à Albanel, par exemple; elle a réussi à Lévis, dans plusieurs paroisses du comté de Bellechasse, dans la Beauce, dans les quartiers ouvriers de Québec; pourquoi ne réussirait-elle pas ici et ailleurs où elle n'existe pas encore et où elle devrait exister.

La Caisse Populaire n'est pas seulement un Crédit Agricole général pour toute la province; elle serait un petit Crédit Agricole pour chacune de nos paroisses. Et elle est l'institution de tous, du plus fortuné des cultivateurs jusqu'au plus humble élève de la petite école du rang. Ce dernier peut, avec ses quelques sous d'épargne, en être actionnaire tout comme son père et son grand-père avec leurs revenus.

Il ne nous appartient pas de nous étendre ici sur le fonctionnement de ces admirables petites banques; on le connaît déjà, du reste, et l'abbé Grondin l'a fait amplement et très clairement connaître. Notre but n'est que d'attirer l'attention sur cette œuvre éminemment patriotique et bienfaisante. Tout au plus prions-nous nos concitoyens de s'organiser dans le but d'activer cette institution, établie dans notre ville et notre paroisse. Non seulement nous y verrions bien vite notre profit, mais nous aurions accompli un devoir de chef-lieu de comté en donnant aux autres paroisses de la région un bel et bon exemple de sage économie dans la pratique.

### Congrès de Commissaires d'Ecoles du Comté de Lac St-Jean.

C'est Jeudi prochain, le 12 qu'aura lieu à Roberval le Congrès des Commissaires d'Ecoles du comté de Lac St-Jean sous les auspices de M. le Surintendant de l'Instruction publique.

Toutes les commissions scolaires du comté se feront un devoir d'assister à ces importantes assises pédagogiques. L'Honorable M. Delage sera accompagné de M. C. J. Magnan, inspecteur général des Ecoles Catholiques et tout probablement de l'Hon. M. David, secrétaire de la province.

Sa Grandeur Mgr Labrecque sera également représenté. A part ces personnages officiels des discours seront aussi prononcés par les inspecteurs de la région et d'autres citoyens en vue.

Ce congrès devra laisser dans le cœur de ceux qui y assisteront le même souvenir qu'en 1911 et produire les mêmes résultats au point de vue des progrès de notre instruction primaire.

Le clergé comme toujours sera largement représenté. Nous souhaitons plein succès à ce congrès.

### Mariage Prochain

On annonce pour le 23 juin prochain le mariage de M. Jean Larouche, fils de M. Alfred Larouche, de Roberval à Mile Lucia Perron, fille de M. Joseph Perron, de Mistassini.

### MISTASSINI

On annonce pour le 3 juillet le mariage de Mlle Cécile Guénard fille de M. T. M. Guénard, à M. Albert Tardif, de cette paroisse.

### Chambord-Jonction

On annonce pour le 23 juin prochain, le mariage de Mlle Marie-Ange Pilote, fille de M. Joseph Pilote, à M. Joseph Lorenzo Rossignol, fils de M. Ernest Rossignol, de cette paroisse.

### Chronique Parlementaire

Ottawa 30 mai 1924.

A la fin de la semaine, la chambre a adopté plusieurs résolutions budgétaires. On adopte des résolutions diminuant le prix du thé et en réduisant les droits; diminuant les droits sur les boyaux nettoyés pour la fabrication de la saucisse et sur la farine de coques d'arachides destinée à la fabrication des explosifs. En réponse à une question, l'hon. M. Robb répond que les résolutions qui entrent dans la fabrication des instruments aratoires bénéficient des réductions tarifaires.

Le rhum qui doit être dénaté pour servir dans les arts

## DECES ET FUNERAILLES DE Mme ALPHONSE GIRARD

Dimanche dernier, s'éteignait à Roberval, Mme Elmire Bolduc, épouse de M. Alphonse Girard, âgée de 69 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en l'Eglise paroissiale de cette ville, mardi à 9 heures au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis, qui ont voulu rendre à la regrettée Dame Girard, un dernier hommage d'estime.

De nombreux bouquets spirituels, offrandes de messes lui ont été offerts.

Elle laisse pour déplorer sa

perte, son époux aîné; 1 fils Luc Girard, de Roberval; 5 filles: Dames Méridé Roberson, de la Pointe-Bleue, Jos. Paul de Roberval, Honoré Millot, des Trois Rivières, Jos. Simard, de Roberval, Adéland Laporte, de Val-Jalbert; 3 soeurs: Mme Arthur Fortin, Gédéon Tremblay, Thos. Perron et un frère M. Joseph P. Bolduc, de Roberval.

Nous prions la famille éprouvée de bien vouloir accepter nos sincères condoléances.

et les industries est admis en franchise d'après la préférence britannique. Sont aussi admises en franchise les épreuves de gravures à l'eau forte et l'huile qui sert aux mineurs pour la concentration des minerais métalliques. Les tubes de cuivre et de laiton ne sont soumis qu'à cinq pour cent de préférence et à dix pour cent de tarif général ou intermédiaire.

Les faucheuses, les moissonneuses et les lieuses, ainsi que leurs parties sont admises en franchise sous le régime de la préférence britannique. Sont aussi réduits les droits sur l'acier et fer laminé en barres, sur les bûches, les herses, les rateaux à cheval, les machines à creuser des tranchées, les amellonneurs, les séparateurs, les machines à battre et les empocheurs. On adopte la résolution qui réduit de six à cinq pour cent la taxe des ventes.

Le traité de Lausanne est en train de faire quelque bruit en chambre. La correspondance échangée entre les gouvernements anglais et canadien, n'ayant pas été invitée à envoyer un délégué à Lausanne, le cabinet ne reconnaît pas l'obligation de recommander au parlement l'approbation du traité de paix avec la Turquie et des conventions qui l'accompagnent. Il ne se croit pas non plus autorisé, sans l'approbation du parlement, à déclarer son approbation du traité et de ses conventions.

Un amendement à la loi des élections a été présenté par le gouvernement, amendement en vertu duquel le principe du vote transférable sera appliqué au pays. Cette loi ne s'appliquera toutefois que dans les divisions n'ayant qu'un représentant et où plus de deux candidats se présenteront.

On a adopté lundi une résolution amendant la loi des mesures spéciales de guerre en tant qu'elle réduit la taxe de vente de six à cinq pour cent. M. Neill, indépendant, Comox-Alberni, trouve que les taxes sont prélevées d'une manière trop compliquée. Il présente un amendement en vue d'ajouter un certain nombre d'articles à la résolution réduisant l'impôt de vente. Cette liste comprend la nourriture des volailles, et M. Neill voudrait qu'on ajoute aussi celle des veaux, des porcs et des

volailles. M. Robb accepte l'amendement et la décision est ratifiée par le comité.

Le général Clark, conservateur, Burrard, demande de réduire les taxes de ventes sur les traverses de chemins de fer quand elles sont créosotées. Le ministre des finances dit qu'il étudiera la question.

M. Forke, chef progressiste, propose d'exempter de la taxe de vente les moulins à vent, les moteurs portatifs, les engins tracteurs qui servent sur les fermes, les séparateurs de moulins à battre ainsi que leurs parties. L'amendement est adopté.

L'hon. M. Baxter demande l'exemption pour le poisson en conserve, et l'hon. M. Stevens propose d'ajouter en amendement le saumon en conserve. M. Doucet est du même avis au sujet du poisson en conserve. M. Robb ne veut cependant pas aller plus loin. M. Neill propose en amendement que l'exemption ne s'applique qu'au saumon et non pas au homard ou aux huîtres. Cet amendement est battu par 52 à 43. La motion Stevens est aussi battue par 65 à 27.

Le ministre des finances propose d'exempter les moteurs à gazoline dont se servent les pêcheurs sur leurs bateaux. L'amendement est adopté.

M. Stevens propose un amendement exemptant de la taxe de vente le saumon et le petit hareng en conserve. La motion est battue par 57 à 57.

Sir Henry Drayton présente un amendement pour exempter le bois de toutes les taxes de vente. M. Drayton propose ensuite de substituer à son amendement un autre amendement réduisant le tarif sur le bois à ce qu'il était en 1921. L'amendement est défait.

A la séance de mardi, on a adopté en troisième lecture le dernier des vingt-huit bills sur les embranchements de chemin de fer du Canadien National. Ce bill pourvoit à la construction d'une voie ferrée de 45 milles en Saskatchewan.

La chambre a ensuite repris le débat sur les résolutions budgétaires. Sir Henry Drayton demande des renseignements sur ceux qui sont en retard pour la taxe de ventes. M. Robb répond que certains marchands ont protesté con-

Suite en 4ème page



CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 11 juillet 1924...

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Mistassini et d'Argenteuil...

Bureau de l'Administrateur du District Postal de Québec Québec 31 mai, 1924. S. TANNER GREEN Administrateur

Eruption sur la figure.

"Ma peau souffrait d'une éruption sur le visage", écrit M. John Wojciekowski de Chicago, Ill. "Elle employa des onguents et d'autres médicaments, mais sans résultat. Je lui conseillai d'essayer le Novoro du Dr Pierre et deux bouteilles lui ont donné un teint clair et rosé."

Vente par le Shérif

Cour Supérieure, de Kamouraska No 9096. Dame Hélène Labrie, veuve de J. Alphonse Michaud de St-Louis de Kamouraska, vs Jean-Baptiste Bergeron, de Métabetchouan, (St-Jérôme), à savoir :

Un certain terrain ou emplacement situé dans le village de St-Jérôme (Métabetchouan), contenant 11893 pieds en superficie, plus ou moins, lequel terrain ou emplacement est maintenant connu et désigné sous le numéro quarante-six-B dix-huit (46-B-18), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le premier rang du canton Caron...

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Jérôme [Métabetchouan], MARDI, le VINGT-QUATRIEME jour de JUIN prochain, (1924), à DIX heures de l'avant-midi. Bureau du Shérif

Le shérif GEO LEVESQUE Roberval, le 20 mai 1924

Vente par le Shérif.

Cour Supérieure, de Roberval, No 4146.

DAME MARIE ELMIRE DORVAL, veuve majeure de feu Auguste Tremblay vs PITRE GAGNE, actuellement de St-Joseph d'Alina, à savoir :

A.—Un emplacement situé en la ville de Roberval, maintenant connu et désigné sous les numéros cent cinquante-neuf et cent soixante (159 et 160) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Roberval, avec ensemble les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

B.—Un terrain situé en la ville de Roberval, mesurant trente-trois pieds dans la ligne sud-est, quatre-vingt-trois pieds dans la ligne nord-ouest, soixante-trois pieds dans la ligne sud-ouest et soixante pieds dans la ligne nord-est, faisant partie du lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro cent trente-neuf (Pte No 139), au plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Roberval borné en front, au sud-est aux numéros cent cinquante-neuf, cent soixante et cent soixante et un; et profondeur, au nord-ouest au terrain de Dame Marie Parent ou représentants; tenant au sud-ouest au terrain de la Cie du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean, et au nord-est au terrain de la dite Dame Marie Parent possédant le reste du dit lot numéro cent trente-neuf—avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendu à mon bureau au Palais de Justice, à Roberval, MERCREDI, le VINGT-CINQUEME jour de JUIN prochain 1924, à DIX heures de l'avant-midi. Bureau du shérif

Le shérif GEO LEVESQUE Roberval, le 20 mai 1924.

Vente par le Shérif

Cour supérieure, de Chicoutimi, No 6266.

ALEX. GAGNON, de Chicoutimi, vs FRANCE PERRON, ci-devant de Jonquières, et actuellement de Métabetchouan, à savoir :

Un moulin à scier en construction dont la charpente est d'environ 25 x 50 pieds, avec tous les outils et accessoires dans et sur le dit moulin, et aux environs, le tout situé à Hébertville sur un emplacement fai-

PAINKILLER PERRY DAVIS CONTRE Crampes — Entorses — Frissons.

nant partie du lot de terre numéro trente-deux (No 32), rang Est du chemin Kénogami, canton Labarre, le dit emplacement mesurant 325 pieds de front sur la profondeur qu'il y a à aller au Lac Kénogamichie; borné en front au chemin Kénogami, en arrière au Lac Kénogamichie, d'un côté au reste du dit lot trente-deux et de l'autre à la route qui conduit au bac.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame-d'Hébertville, MARDI le VINGT-QUATRIEME JOUR de JUIN prochain (1924) à DEUX heures de l'après-midi. Bureau du shérif

Le shérif GEO LEVESQUE Roberval, le 20 mai 1924.

Voyage Trans-continental.

Dans un pays immense comme le notre le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2,397.5 milles—un voyage d'un peu plus de quatre jours consécutivement sur le train. Dans les conditions de transport moderne ce voyage à bord du "Continental Limited" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent les nuits pleines de repos, les wagons-panorama sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoire offrent un service à nul autre pareil. "Le Continental Limited" part de Montréal à 10,00 p. m. tous les jours en route pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver de Québec le raccourciement se fait soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1,20 p. m. dim. exc. (4,45 p. m. dim. seul.) ou à Cochrane par Le Transcontinental laissant la Gare du Palais à 6,15 p. m. les mardi, mercredi et vendredi. A Winnipeg le raccourciement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada. Pour plus amples renseignements prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne Québec, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

CHEMIE DE FER NATIONAL DU CANADA

Service entre Montréal, Québec et la Malbaie

Depuis le 18 mai le Chemin de Fer National fait circuler un train direct entre Montréal et la Malbaie.

Ce train part de Montréal (Gare Bonaventure) à 9,25 A. M. tous les jours dim. exc. arrive à Québec à 2,45 P. M. en repart à 3,30 P. M. et arrive à la Malbaie à 7,30 P. M. Au retour le train quitte la Malbaie à 8,30 A. M. tous les jours dim. exc. arrive à Québec à 12,30 P. M. repart à 1,20 P. M. et rentre à Montréal à 6,05 P. M. Outre ce service un train quittera Québec (Gare du Carré Parent) à 8,15 A. M. le samedi seulement, à partir du 14 juin, et arrivera à la Malbaie à midi. Il repartira de la Malbaie à 3,45 P. M. le dimanche seulement et arrivera à Québec à 9,45 P. M. Le voyage entre Montréal et la Malbaie et vice versa est direct et s'effectue sans aucun changement à Québec. Ces trains sont munis d'un matériel roulant des plus modernes. Wagon buffet-salon et wagon-salon panoramique, wagons de première et de seconde. La course entre Québec et Montréal s'effectue via le Pont de Québec. Pour tous autres renseignements, réserves de fauteuils etc. prière de s'adresser au Bureau de la ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, Tel. 529, à la gare du Palais, Tel. 2125 à la Gare du Carré Parent, Tel. 3427 ou à n'importe lequel des agents du Chemin de Fer National.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service de wagon-lits direct entre Québec et Portland.

Du 21 juin au 12 septembre le Chemin de Fer National du Canada fera circuler un wagon-lits direct entre Québec et Portland. Départ de Québec à 7,12 P. M. tous les jours dimanche excepté, arrivée à Portland à 11,40 A. M. Au retour départ de Portland à 5,25 P. M. tous les jours excepté le samedi, arrivée à Québec à 8,45 A. M. Pour plus amples renseignements, réserves de places, billets, etc. Prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Tel. 529, à la gare du Palais, Tel. 2125 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

LES ENVELOPPES

"Notre insistance sur la nécessité de bien préparer les paquets et de les envelopper convenablement, aura peut-être fait naître l'impression que les lettres passeront toujours bien, même si l'on emploie des enveloppes trop minces. Il n'en est rien. Souvent des pièces de valeur sont envoyées dans des enveloppes de si piètre qualité qu'elles ne peuvent manquer d'être avariées. Même si l'enveloppe ne cède pas dans les plis, ou que les coins ne déchirent pas, la colle ne résistera peut-être pas, et l'enveloppe s'ouvrira au moindre heurt, avec le résultat probable de perte du contenu. Il est de mauvaise politique, autant que de fausse économie, que de se servir d'enveloppes de mauvaise qualité; il peut s'en suivre une impression défavorable qu'il sera difficile de surmonter par suite. Vous ne voudriez pas envoyer chez un client en perspective un représentant mal vêtu et débraillé,—pourquoi envoyer vos circulaires ou vos lettres d'affaires dans des enveloppes de camelote? L'enveloppe est la première chose qui frappe le client; et fait que sa première impression soit favorable. Si une lettre vaut la peine d'être écrite, elle vaut la peine d'être mise dans une enveloppe de bonne qualité; assez résistante pour lui permettre d'arriver en bon état. La poste sollicite votre coopération sur ce point." s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Tel. 529, à la gare du Palais, Tel. 2125 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

Feuilleton du "COLON" Savoir Aimer par Auguste GEOFFROY

"Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de Paris".

Il exagéra méchamment ce qu'il avait pu voir et entendre et, invité à dire franchement son opinion, déclara que pour lui il y avait du louche dans tout cela et qu'il était impossible que le facteur n'eût vu personne puisqu'il l'avait trouvé en pleine connaissance et qu'un instant auparavant quelqu'un tournait autour de lui avec une lumière, quelqu'un à qui il parlait.

Nous qui savons ce qui s'était passé, nous devons avouer qu'en effet le crime était obscur et que des doutes pouvaient avec justice s'élever contre Sylvain.

Sans être encore précisément accusé le facteur se trouvait donc soupçonné.

Et la Grande Frère, au lieu d'aller prendre des renseignements dont elle n'avait pas besoin, ayant répandu avec adresse le bruit que le facteur s'était volé lui-même, qu'il n'était revenu au pays que pour y refaire la fortune perdue par ses parents, il y avait, dès le milieu du jour une partie du village contre lui.

On croit plutôt au mal qu'au bien; et puis le "caïdassier" s'était fait des ennemis aussi sournois que féroces de toutes les filles du pays aux agaceries desquelles il ne prêtait point attention.

Maxime, lui, sous prétexte qu'on ne se couche pas la nuit de Noël, était reparti avec son fusil et dès huit heures du matin en forêt.

Il avait hâte de cacher au mieux le sac aux dépêches, de ramener à la maison une bicyclette qui serait supposée n'en être jamais sortie et hâte surtout de retrouver son chapeau.

La peur commençait à le tenailler maintenant que la folie du premier moment s'était calmée et qu'il savait les gens de loi en chasse.

Il lui fallait jouer serré.

Aussi avec quelles précautions il misérait, chargé du sac de cuir, du sac gros d'une fortune, ne glissa-t-il pas hors de sa cabane forestière.

Il n'avait pas abandonné son fusil, bien qu'entre le sac il portait encore une pioche.

Et il marchait en se courbant, les yeux furieux, l'oreille tendue, les dents serrées.

Qu'on le surprît et il était perdu ou du moins obligé de tuer encore et malheureux que le hasard jetterait sur son chemin.

Son intention était d'enfourer provisoirement le sac dans les profondeurs de ce roncier où déjà il avait caché le chevreuil.

Mais, arrivé là, le trac, comme on dit vulgairement, l'empoigna encore plus fort.

Son chapeau n'y était pas. Alost, où pouvait-il être? Et s'il l'avait perdu là-bas, sur la route, aux environs du lieu du crime qu'en concluait-on?

Il fit son trou, y jeta le sac, piétina la terre, ramassa dessus des branches et des feuilles mortes puis revint prendre sa bicyclette, la lava dans une mare, la roula, la poussa dans un coin de cette écurie où autrefois son père avait rentré la jument fourbue.

C'était fêlé; il faisait froid; et les gens attirés vers le centre du bourg ne songeaient guère à courir les chemins.

Maxime n'avait rencontré personne; n'avait entendu que le bruit du vent dans les cimes des chênes dépouillés.

Excepté cependant deux fois. Pendant qu'il creusait son trou et pendant qu'il lavait sa bicyclette.

Un bruit très léger, à rez de terre comme la fuite d'un renard dans une sente, le même chaque fois l'avait inquiété.

Mais, bondissant aussitôt, il avait en vain regardé, fouillé, couru, rien ne s'était montré, rien.

D'où il avait conclu que ce froissement de branchages n'était peut-être même que le fait d'une fouine ou d'un lièvre, d'un animal très petit en tout cas et à coup sûr pas d'un homme qui n'eût eu ni le temps ni la place pour se dérober.

A chaque seconde, dans une vaste forêt giboyeuse, il se produisait de ces bruits mystérieux.

Il n'y songea pas et, payant d'au-

dace, il s'enfuit du côté de Blanchefontaine pour savoir ce qu'on y disait... du chapeau.

Le chapeau, le chapeau, voilà quel était le point noir, la faute commise.

Toujours prudent, il ne marcha pas vers la place mais vers une maison, un peu écartée, celle du charbon où il entra comme prétexte du besoin urgent d'un chariot.

On parla tout de suite de l'aventure de la nuit; le charbon rentrait du café principal où il avait été aux nouvelles.

Il dit tout ce qu'il savait de l'enquête et il ne raconta rien du chapeau.

Enhardi, Maxime s'en fut lui-même sur la place, à l'auberge, chez le maire; personne ne lui dit qu'on eût trouvé son chapeau, alors cependant qu'on parlait de la présence probable d'une personne que l'homme d'équipe aurait presque surpris mais non pas vue.

Cette personne c'était celle qui l'avait fait fuir, lui Maxime, mais alors, alors pourquoi l'employé de la gare, survenant, ne l'avait-il pas trouvée auprès du blessé, pourquoi se cachait-elle, elle qui pourtant savait d'avance le nom de Sylvain qu'elle avait crié?

Maxime devint tout aussi perplexe que si on lui eût dit que les gendarmes avaient ramassé son chapeau.

Cet inconnu mystérieux c'était un ennemi masqué, un ennemi en dehors de la justice, un ennemi comme ceux qui avaient forcé son père à se suicider.

Il revint à la Tuilerie pour y consulter Irène, lui avouer, ce qu'il n'avait encore osé faire, la perte du chapeau et l'envoyer auprès de son frère pendant que lui surveillerait Geneviève.

Irène était rentrée mais Maxime ne rencontra pas Geneviève, car celle-ci, dès que les premiers racontars sur le crime de la nuit lui étaient parvenus aux oreilles avait disparu.

Pour où aller?

Chez Claudine.

Mais Claudine, habitant une demeure solitaire ne devait rien savoir?

Si, parce que Totor était calculateur et que tout en ne pouvant dire à sa mère d'où lui venaient les renseignements, il avait néanmoins voulu qu'elle fut informée de bonne heure et par lui.

Elle aviserait, elle, au sujet de mademoiselle Geneviève, la plus à plaindre, encore une fois, dans tout le drame.

Il était donc sorti au petit jour pour aller, dit-il, reporter à Aubriot une navette à faire du fil dont celui-ci devait avoir besoin, et il était rentré très vite pour raconter, avec précaution, le vol et la tentative de meurtre à sa mère.

Celle-ci n'hésita pas une seconde: "Les gens de la Tuilerie", murmura-t-elle.

Mais elle se réserva, s'habilla et se tint prête à partir dès que mademoiselle Geneviève, qui certainement allait accourir, serait venue vers elle.

Elle ne pouvait bouger auparavant.

Elle chercha Totor pour le renvoyer à Blanchefontaine, mais il avait disparu sans rien dire, chose étrange de sa part.

La mère l'excessa en se disant que la grande affection du garçon pour M. Sylvain devait l'avoir troublé et qu'il n'avait pu tenir en place.

Geneviève en larmes arriva en effet bientôt, et après que les deux femmes se furent concertées, Claudine lui laissait la garde de la maisonnette aux volets verts pendant qu'elle-même courait à la gare.

Sur la fin de la journée il y eut de bonnes et de mauvaises nouvelles.

Grâce à une médication des plus énergiques la fièvre violente de Sylvain avait baissé, il ne délirait plus.

Mais pressés de repartir, les magistrats le torraient de questions auxquelles il répondait invariablement: "Je ne sais pas... cherchez..."

A Suivre

Gagnon & Frère Manufacturiers de Portes et Chassis Propriétaires de Moulins à scie. Marchands de bois de sciage de toutes sortes lattes, bardeaux, etc. Commandes par la malle exécutées promptement Rue Paradis, ROBERVAL.

Cela tient du Génie! Chaque plat est un Chef-d'oeuvre de bon goût, grâce aux ESSENCES VICTORIA. Un des Fameux Produits VICTORIA.

J. H. Lalancette MARCHAND-GENERAL. Marchandises sèches—Hardes faites Chaussures—Epiceries—Provisions et Ferronneries. ROBERVAL, P. Q.

Toujours de l'Espoir même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le NOVORO Du DR. PIERRE. DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

PILULES ROUGES

Remède ancien dont on dit toujours beaucoup de bien. Deux dames en font encore aujourd'hui des louanges.



Mme DENIS PELLETIER, 174, Lincoln, Lewiston, Maine.

J'ai souffert longtemps de douleurs internes. Les remèdes que j'avais pris m'avaient bien soulagés un peu sur le moment, mais, si je cessais de les employer, le mal revenait aussi intense. J'étais devenue très faible, chétive et nerveuse. J'ai pensé un jour d'essayer les Pilules

Rouges; c'est un remède ancien dont j'avais entendu dire beaucoup de bien. En effet, mon attente ne fut pas vaine; mes forces furent vite augmentées et mes douleurs se sont passées. Mme Denis Pelletier, 174, Lincoln, Lewiston, Maine.

Je souffrais de terribles maux de tête et je ne dormais presque pas à cause de cela. Lorsque je me levais, j'étais accablée, mon mal de tête reprenait et je ne pouvais travailler. Avec l'emploi des Pilules Rouges ma santé s'est vite améliorée, les forces me sont revenues, j'eus un sommeil réconfortant et mes maux de tête ont cessé. Madame Vve John Thorn, 41, rue Ste-Anne, Joliette, P. Q.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses. CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

# Récit de Voyage

Par Mme PIERRE TRAVERSAZ  
(Née Cecile Ouellette)

Tous droits réservés

No. 27

Samedi toute la ville était en fête à l'occasion de "l'Escafade"; des enfants déguisés se promenaient dans les rues et il y en avait, même de bien jeunes qui participaient à la joyeuse fête. A la soirée, non seulement les enfants s'amusaient mais nous en remarquions de tous les âges : des jeunes gens, des jeunes filles, des messieurs, des dames et tous étaient déguisés; l'on chantait, sautait et dansait au son de la musique, c'était enfin une très grande animation par toutes les rues.

Sur la plaine de Plainpalais (place immense), il y avait là, différents genres d'amusements attirant une foule innombrable. En quittant la Plaine, nous sommes entrés dans un café où l'on se fit servir du vin chaud et revenions à la maison après minuit. Ces jours d'amusements existent à Genève depuis 1602 et toujours à cette même époque; chaque soir, il y a bals masqués, où les gens s'amusez jusqu'au matin.

Aujourd'hui, dimanche, je suis allée à la messe de 11 1/2 hrs, avec la nièce Ninie, car nous nous sommes levés très tard.

Cet après-midi, nous retournions vers l'endroit "des baraques", où une partie de la population se livrait, à cœur joie, aux amusements de la veille: Carrousel, Grand huit, Montagnes russes, maison hantée, embarcations, balançoires, aéroplanes, circulaires, etc. etc. Tout fonctionnait à qui mieux mieux.

Nous revenions à la maison, accompagnés de quelques parents, à 7 heures seulement, après s'être arrêtés dans un café, où nous avons causés, un bon moment, tout en buvant une consommation.

Bien que nous soyons à la mi-décembre, nous n'avons pas encore de neige et la température est vraiment agréable.

19 décembre

Nous avançons donc à grands pas vers les joyeuses fêtes de Noël et du Nouvel An; à cette pensée, je sens mon cœur se serrer car, je désirerais tant me voir auprès des chers parents du Canada, au milieu desquels, ces jours se passaient bien gaiement; mais, puisque c'est inutile d'y songer, je cherche toujours à cloigner de ma pensée ces tendres souvenirs.

Le 16, c'est-à-dire jeudi, ce jour me rappelait le mois de novembre dans notre pays, car la neige tombait doucement et couvrait la terre pour disparaître presque aussitôt, puisque samedi, nous n'en apercevions que très légèrement sur les toits.

Aujourd'hui, dimanche, nous sommes allés à la grand-messe à la Cathédrale, où il y eut du beau chant et un sermon très intéressant.

Cet après-midi, nous sommes allés nous promener sur le quai du Mont Blanc, poursuivant notre promenade jusqu'au parc "Mon Repos", où nous sommes entrés visiter le musée; nous y avons vu bien des choses venant du Canada: mocassins, ceintures perlées et tressées, habits d'Esquimaux, canots d'écorce, enfin, que de choses ayant appartenu aux sauvages; j'en étais pour ainsi dire vécue car, après tout, il n'y a pas que des sauvages chez nous?... C'est probablement pour cette raison que la plupart des Européens s'imaginent que nous ne sommes pas civilisés dans cette partie de l'Amérique du Nord. Mais, ils seraient grandement trompés s'ils se donnaient la peine d'aller visiter nos jolies villes du Canada...

Dans ce même musée, les momies égyptiennes attirèrent mon attention, ces cadavres séchés et à la couleur bronzée étaient tout à fait remarquables. J'en remarquai une particulièrement, qui était assise; ses genoux touchaient au menton; ses bras étaient croisés sur ses jambes et tout son corps était ensuite enlaccé; de cette momie, il ne restait plus que les os recouverts d'une peau bien séchée et noire. Elle était très vilaine à voir!

Nous allions ensuite nous promener vers les rues principales, afin d'admirer les vitrines de certains magasins; elles sont faites avec un goût marqué et j'ajouterais que celles des boucheries, sont aussi très coquettes et surtout, bien appétissantes. Devant le magasin du

"Printemps", il fallait voir la foule qui stationnait, attirée par les diverses attractions mécaniques, des grandes vitrines, et qui fonctionnaient à merveille à ce moment; aussi, c'était très amusant; fallut-il s'armer de patience et attendre notre tour avant de pouvoir se placer au premier rang pour bien examiner ces ingénieuses inventions. Vers 4 hrs, nous revenions à la maison, un peu fatigués, mais une bonne tasse de thé, préparée par la sœur Adèle, nous fit bientôt oublier ces petites fatigues.

Enfin, je termine les mémoires cette fois, puisqu'il est 11 heures et suis encore la dernière à me mettre au lit. Lorsque je reprendrai mon journal, je pourrai vous causer de la grande fête de Noël; cette pensée me transporte à Roberval et à la Tuque, où il me semble voir le "grand sapin" si bien décoré, qu'il y aura chez la sœur Victoria (Mme Guay) et chez le frère Arsène, ainsi qu'un troisième chez la sœur Aline (Mme Beaulieu). Ma pensée s'est bien souvent transportée au Canada depuis septembre dernier, mais je songe davantage à tous les miens à l'approche de ces belles fêtes de famille.

26 décembre

Comme je vous l'avais promis, me voilà, après une semaine rapidement écoulée.

Lundi et mardi, c'est-à-dire, le 20 et le 21, rien de saillant à signaler, car je ne suis pas sortie et mon mari qui continue ses promenades journalières ne peut comprendre que je puisse rester ainsi à la maison, quand il y a tant d'attractions au dehors; les goûts sont certainement indiscutables, puisque je me plais beaucoup à l'intérieur, m'occupant à différents petits travaux manuels, tout en causant avec les gentilles belles-sœurs.

Mercredi, nous nous rendions. Mme Didier et moi, chez la sœur Marie qui fut heureuse de nous recevoir et se fit même un plaisir de nous servir le thé; nous la quittions quelques instants après, pour se rendre à l'église afin de se confesser car nous désirions commémorer le 23 fête de la "Ste-Victoire" patronne de la regrettable dame Traversaz et de notre enfant chérie: "France-Victoire"; une grand-messe avait été recommandée et jeudi, toute la famille se rendait à l'église et faisait la Sainte Communion pour le repos de l'âme de la chère maman.

En revenant à la maison, la neige tombait à flocon et un peu de temps, recouvrait entièrement le sol. Véritable tempête comme au Canada! Mais, ce beau tapis blanc fut des plus éphémères car le lendemain, plus un seul brin de neige n'existait.

Vendredi, veille de Noël, nous passions une partie de l'après-midi à magasiner afin de se procurer certaines petites choses, pour garnir les souliers près de la cheminée (car tous attendaient le père Noël).

Enfin, vers 11 hrs, nous nous préparions pour se rendre à l'église afin d'assister à la messe de minuit; nous partions alors [tous en chœur] la nièce Ninie, le filleul Albert (qui était en vacance depuis la veille) mon mari et moi. La messe précédée par le chant du "Te Deum" se continua dans l'allégresse. Il y eut prière et sermon, mais je trouvais bizarre de ne pas entendre un seul de nos cantiques de Noël. La cathédrale était si bien remplie que même les allées, étaient encombrées. Immédiatement après la messe, nous retournions à la maison, bien joyeux, par un ciel étoilé et une température agréable. Dès notre arrivée, anxieusement, je me dirigeai vers la cheminée, car j'étais impatiente de me rendre compte du contenu de mes souliers et à ma grande surprise, ils étaient bien gonflés tous deux! Les autres de s'empresser d'accourir à mes exclamations et chacun de se mettre à faire l'inspection de ses souliers. Que de rires alors!... Nous nous sommes amusés un bon moment avant de se mettre à table, car mon mari n'osait ouvrir son énorme paquet. Le voilà enfin décidé et ce train de dénouer du papier, encore du papier, toujours du papier et il disait: "Quand il n'y en a plus, il y en a encore!... Sa persévérance triomphait à la vue du mignon petit cochon "Porte-Bonheur", qui lui apportait un tas de pièces d'or, pour féer le beau jour de Noël.

## LE NOUVEAU SERVICE AERIEN DE ROUYN.

La Laurentide Air Service Ltd est actuellement à mettre la dernière main aux préparatifs du nouveau service aérien qu'elle doit inaugurer prochainement dans le nord de Québec, entre Angliers, le terminus de l'embranchement des Quinze du Pacifique Canadien, et Rouyn, le centre du district aurifère qui attire depuis quelque temps l'attention des capitalistes, des prospecteurs et des mineurs du pays tout entier. On espère pouvoir commencer le service le 15 courant, avec deux puissants hydroplanes pouvant transporter chacun quatre passagers et le pilote. La distance à couvrir par les airs, qui est de 43 milles, prendra à peine une demi-heure, tandis que par terre ou par eau il faut actuellement faire de longs détours qui nécessitent une trentaine d'heures de marches pénibles et de navigation difficile. Le prix du voyage sera de \$50 en retour duquel on accordera à chaque voyageur passage pour 220 lbs tant pour lui-même que pour ses bagages. Les personnes de petite taille seront par conséquent privilégiées puisqu'elles pourront ainsi apporter une plus grande quantité de bagages.

Le lieutenant-colonel J. S. Williams, qui dirige les opérations de la Laurentide Air Service Ltd, dit que l'exploitation de la nouvelle ligne aérienne de Rouyn se fera indépendamment du Pacifique Canadien, quoique cette compagnie cependant, prenne un vif intérêt à l'entreprise qui est la première du genre en

### CARTES PROFESSIONNELLES

ARMAND BOILY, LL. L.  
Avocat  
ROBERVAL P. Q.

ERROL LINDSAY,  
Notaire,  
ROBERVAL P. Q.

Union Lapointe, C. R. Armand Sylvestre, LL. B.  
LAPOINTE & SYLVESTRE  
Avocats  
Roberval.

P. A. HUDON, LL. L.  
NOTAIRE

Prêts sur hypothèques, achats et ventes de contrats, placements et administration de capitaux.  
ROBERVAL.

T. L. BERGERON, LL. L.  
Avocat et Procureur  
Roberval, P. Q.

L. H. BRASSARD LL. L.  
Avocat et Procureur  
Roberval, P. Q.

J.-AIMÉ FORTIN, L. L. J.  
NOTAIRE  
COURTIER: Agent à prêter sur hypothèques.— Achat de contrats.  
CHAMBORD-JCT., Lac St-Jean.

F. X. LAMONTAGNE  
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèques: Achats et ventes de contrats.  
ST-FELICIEEN, - - Lac St-Jean

DR. J. J. O'NEIL, M. D. V.  
Chirurgien-Vétérinaire  
ROBERVAL, P. Q.

ADJUTOR LAMARRE  
ARPENTEUR GÉOMÈTRE  
Bureau à Roberval les 1er et troisième lundi de chaque mois, Bloc DUMAIS.—  
Téléphones: Dubuc et Centre, au bureau de Mre Ths-Is BERGÉON.

## VA ET VIENT

M. et Mme L. A. Guénard, de St-Méthode, ainsi que Mlle Lucia Perron de Mistassini, étaient à Roberval jeudi dernier.

M. et Mme J. Aimé Fortin, de Chambord, étaient de passage à Roberval, la semaine dernière.

M. et Mme J. A. Plourde, de Métabetchouan, ont passé quelques jours à Roberval la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Tremblay, de Métabetchouan, étaient dimanche, le 1er juin, de passage chez M. et Mme Ernest Tremblay, Avenue Marcoux.

Mme Ernest Tremblay, a passé quelques jours à Métabetchouan la semaine dernière.

Mmes Dr J. Constantin Théop. Leclere et C. C. Fortin, de cette ville, ont passé quelques jours à Métabetchouan cette semaine.

M. P. A. Hudon, notaire, est de retour d'un voyage à Chicoutimi.

M. Alfred Bouchar, Gérant de J. B. Renaud & Cie

Canada, On escompte que celle-ci réussira au-delà même des prévisions, parce que tout indique une forte affluence vers les régions aurifères du Témiscamingue d'ici quelque temps.

est en voyage d'affaires à Chicoutimi.

Mlle M. Plourde, de Métabetchouan, est en promenade à Roberval, chez M. Luc Simard.

Mlle Gracia Gagné, de St-Joseph d'Alma, est de passage chez M. Almas Gagné, de cette ville.

M. et Mme Henry Lemieux (Lamy), sont de passage à Roberval.

Mlle Yvonne Gauthier, de Chicoutimi, était de passage ici cette semaine.

M. et Mme Ls Philippe Chayer, de Bagotville, ont passé quelques jours à Roberval, la semaine dernière.

Mme (Dr) J. D. Paquin, de St-Félicien, était ici la semaine dernière.

Mlle Claudia Turgeon, de St-Félicien, était à Roberval cette semaine.

Mlle Antoinette Rainville, de St-Prime, est de passage à Roberval.

Mme Vve T. Larouche et sa fille Mlle Louisa sont parties pour Jonquières, où elles demeureront à l'avenir.

M. Georges Lindsay, et sa fille étaient de passage ici cette semaine.

M. Ls Philippe Léveillé, ainsi que sa sœur Mlle Cécile, sont partis pour un voyage à Québec, Montréal et Sorel.

M. Honoré Savard de Roberval, est de retour d'un voyage à St-Jérôme.

CHEMIN DE FER DU  
**Pacifique Canadien**  
POUR TOUS VOS VOYAGES:—  
AU CANADA, AUX ETATS-UNIS, EN EUROPE.  
Consultez l'agent du PACIFIQUE CANADIEN  
Renseignements fournis gratuitement— Itinéraires préparés avec soins par des hommes d'expérience.— Service incomparable.— Satisfaction absolue.  
S'adresser à  
**JEAN-J. GUAY, agent à Chicoutimi.**  
ou à  
R.-G. AMIOT, agent général des passagers. Montréal.

**Le Piano de tout le monde, c'est le "C. ROBITAILLE Special"**



Ce piano peut être comparé aux meilleures marques sous le rapport du fini, de la sonorité et de la durée. Nos prix et nos conditions sont à la portée de toutes les bourses.  
Tous nos pianos portent notre garantie.

Écrivez-nous ou demandez notre agent,  
**M. ALFRED GRENIER, de Roberval.**  
**C. ROBITAILLE, Enr.**  
320 Rue St-Joseph,  
QUEBEC.

**J. E. POTVIN**  
Roberval  
Marchand en Gros et Détail



Epicurerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de Construction.— Peinture et Vernis de toutes sortes.  
Grains et Graines.  
Vendons les Pneus et Tubes "DOMINION" de toutes grandeurs.  
**CHARBON ANTHRACITE**

**La Feuille Naturelle**  
du Thé Vert  
**"SALADA"**  
a fait la conquête de bien des personnes habituées aux thés verts de la Chine ou du Japon.  
L'avez-vous jamais essayé?  
M 274 F

M. F.-X. Michelin, de Trois-Rivières, P. Q., est très heureux d'avoir pris les  
**PILULES MORO**  
Il était affaibli et souffrait de rhumatisme



J'ai été des plus satisfait des bons effets des Pilules Moro que j'ai employées parce que j'étais fatigué, bien affaibli et que je souffrais terriblement de rhumatisme dans les articulations. Je jouis maintenant d'une bonne santé, malgré mes soixante-dix ans, et je recommande fortement les Pilules Moro à tous les hommes qui sont affaiblis et souffrent comme j'ai moi-même souffert. M. François-X. Michelin, 133, rue Royale, Trois-Rivières, P. Q.

L'épuisement c'est l'état particulier d'un homme qui se sent affaibli, manque d'énergie, dont les fonctions de l'estomac, des reins et des autres organes se ralentissent. Les Pilules Moro sont le meilleur moyen de combattre l'épuisement. Les hommes qui les ont employées, parce qu'ils en sont satisfaits, les recommandent à leurs amis.


Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.  
**COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.**

**Cela paie d'employer**  
LES PEINTURES ET VERNIS 100% PURS  
**MARTIN-SENOUR**  
Pour Tous les Usages - Pour Toutes les Surfaces  
Ecrivez au bureau-chef, Montréal, pour demander la brochette gratuite  
"LE PEINTURAGE À LA MAISON RENDU FACILE"  
EN VENTE CHEZ  
**J.-B. DUMONT**  
Roberval

**THE NORTHERN ASSURANCE CO., LIMITED**  
OF ENGLAND  
"Strong as the Strongest"  
Fonds accumulés excédant \$75,000,000.  
INCLUANT \$4,000,037. CAPITAL PAYÉ.  
Lewis Building,  
17 Rue St-Jean,  
MONTREAL  
ALEX. HURRY, Gérant.  
**CHS. N. DUMAIS,**  
AGENCY LICENSE  
Roberval, P. Q.  
Règlement prompt et libéral en cas de perte.

**HORAIRE du Vapeur "Perrault"**  
Départ de PERIBONKA pour Roberval  
Le Jeudi ..... 6 hrs A. M.  
Le Vendredi ..... 7 hrs "  
Le Mardi ..... 6 hrs "  
Le Dimanche ..... 12 hrs "  
Départ de HONFLEUR pour Roberval  
Le Dimanche ..... 7 hrs A. M.  
Le Mardi ..... 5 hrs "  
Le Vendredi ..... 5.30 h. "  
Départ de ROBERVAL pour Peribonka et Honfleur  
Le Lundi et le Samedi à 11.30 ou après l'arrivée du train de Chicoutimi.  
Départ de ROBERVAL pour Peribonka  
Le Jeudi ..... 3 hrs P. M.  
Le Mardi ..... "

**WRIGLEYS**  
après chaque repas  
Nettoie la bouche et les dents et aide la digestion.  
Soulage la sensation de lourdeur après un repas abondant et chasse l'acidité de la bouche.  
Sa saveur subtile et satisfait au désir que l'on a pour les friandises.  
La Gomme Wrigley offre double valeur: elle procure du plaisir et est avantageuse.  
Cachetée dans une enveloppe hygiénique.



Pour savoir ce qui se passe dans votre comté, il faut nécessairement recevoir le journal local.  
**Annoncez-vous dans Le Colon**  
Sa saveur dure

# Elle cuit toujours de la même façon



**Farine Quaker**  
FABRIQUEE PAR  
The Quaker Oats Company  
AGENCE: MONTRÉAL ET SASKATOON

Quelquefois, ce que vous faites cuire chez vous ne réussit pas aussi bien qu'à l'ordinaire. Un changement dans la qualité de la farine causera quelque ennui.

Les ménagères qui usent de la farine Quaker obtiennent toujours les mêmes bons résultats

La Farine Quaker ne varie pas. On en fait l'épreuve à chaque heure au cours du procédé de moulage. Elle est toujours la même et cuit toujours de la même façon.

Le pain de ménage se cuit facilement avec le procédé Quaker. Demandez par lettre nos recettes éprouvées. Elles sont gratuites.

## Farine Quaker

Toujours la même, toujours la meilleure

Chaque sac de farine Quaker est garanti donner satisfaction absolue.

### Notre farine Ivoire

Deuxième qualité faite aussi entièrement de blé du Manitoba. Excellente pour les boulangers ainsi que pour ceux qui veulent une forte production de pain.

### Nourriture Schumacher

La nourriture proportionnée pour bestiaux.

### Ful-O-Pep

La nourriture scientifique pour volailles.

Produits des minoteries Quaker, Peterborough et Saskatoon.

237 F

Distributeurs : Roberval et Chicoutimi ; J.-B. RENAUD & Cie.

## CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Suite de la 1ère page

tre cette loi et que d'autres se plaignent de ne pouvoir payer la taxe. Le ministre des finances dit que 431 des retardataires sont des boulangers et des pâtisseries qui ont soumis leur cause à la Cour Suprême. 442 compagnies sont en liquidation. 363 paient leurs taxes par versements et 463 poursuites ont été intentées.

Les pères de familles seront exemptés de la somme de \$500 au lieu de \$300 pour chaque

enfant de moins de dix-huit ans dans la taxe sur le revenu. Le ministre déclare que les personnes qui ont payé l'impôt sur une base de \$300 obtiendront une remise.

On adopte ensuite la loi suivante: L'imposition des profits ou revenus des personnes non résidentes qui vendent des marchandises au Canada par des employés ou des agents, ou reçoivent des loyers ou droits régaliers de source canadienne.

La loi des pensions des fonctionnaires a été votée en

seconde lecture et renvoyée à un comité spécial.

### RESEAU NATIONAL

L'hon. G. P. Graham, ministre des chemins de fer, a prononcé un discours dans lequel il donne un compte rendu de l'état financier de la marine marchande du Canada. Les revenus bruts de notre marine et de ses filiales ont été en 1923 de \$8,992,308 en comparaison de \$9,705,786 en 1922, soit une diminution de \$713,478. Les frais d'exploitation se sont élevés à \$10,856,601, en comparaison

de \$12,089,976 l'année précédente, soit une diminution de \$1,233,374. Les déficits d'exploitation ont été de \$1,864,293 en 1923, en comparaison de \$2,384,189 en 1922. Le déficit total avec les taux fixés et l'intérêt a été de \$9,368,670 en comparaison de \$9,649,478 l'année précédente. M. Graham parle ensuite les opérations du réseau national, dont il présente le rapport des opérations en 1923, rapport que lui a remis Sir Henry Thornton pour qu'il soit présenté au parlement. Il dit entre autres choses que l'exploitation pour la première année du système consolidé s'est faite au milieu de grandes difficultés. La direction actuelle ne prit réellement le pouvoir que le 1er mai 1923, alors qu'elle choisit Montréal pour ses quartiers généraux et divisa en régions distinctes l'immense territoire couvert par le réseau. Le rapport est daté du premier mai et donne 21,851 milles comme longueur du réseau. Le revenu d'exploitation pour 1923 a été de \$254,926,456, en comparaison de \$234,059,025 en 1922, soit une augmentation de \$20,867,431. Tous les reve-

nus accusent une augmentation, sauf les revenus des courriers.

Les dépenses d'exploitation se sont élevés en 1923 à \$234,689,892, en comparaison de \$231,172,213 pour l'année précédente, soit une augmentation de \$3,517,579. Les revenus nets ont été de \$20,236,563, en comparaison de \$2,886,711 en 1922, soit une augmentation de \$17,349,851.

Le rapport du président du réseau national ne traite que de l'exploitation du réseau d'Etat. M. Graham parle de plus des activités de l'année au point de vue des diverses entités corporatives et donne le rapport des résultats d'exploitation du Vermont Central. Le revenu brut d'exploitation, comprenant le Vermont Central, voie exploitée séparément, a été de \$263,554,436 et les dépenses brutes d'exploitation de \$242,366,973, laissant un revenu sur l'exploitation de toutes les lignes de \$21,187,462 en comparaison de \$3,993,237 en 1922.

Après les déductions et additions usuelles dues aux impôts, loyers, emprunts d'équipement, etc., le revenu total, sans les charges fixes, a été de \$13,361,875. Les charges fixes totales ont été de \$66,144,226, en comparaison de \$60,196,693 en 1922; le déficit total a été de \$52,779,350, en comparaison de \$58,696,911 en 1922.

Sur ce déficit, les lignes canadiennes sont responsables pour une somme de \$48,978,595 et les lignes américaines pour \$3,800,754.

La somme demandée comme crédits l'an dernier était de \$75,325,432, et cette année elle sera de \$56,288,125. Cette somme sera affectée aux intérêts sur les garanties, billets et autres obligations, loyers de lignes; aux paiements sur le matériel, aux fonds d'amortissement, aux billets échus ou à échoir, autres obligations garanties ou non; aux déficits d'exploitation, à la construction et à l'amélioration, y compris la coordination et l'acquisition de propriété et l'achat de matériel ainsi que les dépenses du département.

## Province de Québec.

### Département des Terres et Forêts.

Conformément aux articles 1507 à 1609-1611-1623-1624 et 1625, etc., S. R. P. Q. (1909). Les permis de coupe de bois brûlé sur des terrains situés aux sources de la Rivière-au-Rat et de son affluent: la Petite-Rivière-au-Rat, seront offerts à l'enchère, à l'Hôtel du Gouvernement, le 16 juin 1924, à 10.30 hrs. A. M.

### CONDITIONS

- 1o Le permis est pour cinq ans.
- 2o L'enchère porte sur le droit de coupe de \$1.50 le mille piécs.
- 3o Comme garantie d'exploitation, un dépôt de \$5,000 doit être fait avant la vente, laquelle garantie sera remboursée à l'expiration du délai de cinq (5) ans.
- 4o Le paiement d'une rente foncière de \$8 par mille carré.

### A nos abonnés

Nos abonnés qui auraient des petites annonces pour décès, mariages ou naissances n'ont qu'à nous les faire parvenir et nous les publierons gratuitement. Seuls nos abonnés ont droit à cet te gratuité

HEURES DE BUREAU  
9 A.M. À 9 P.M.

TÉLÉPHONE CENTRE  
BOITE POSTALE-120

CLINIQUE DENTAIRE DU  
DR J.-E. GAGNON, L.C.D.  
CHIRURGIEN-DENTISTE

SPECIALITÉS:  
DENTIERS EN OR DE 22 KARATS  
CELLULOÏD, ALUMINIUM  
POUSSIERE D'OR, ÉBONITE, ETC.

TRAITEMENTS À DOMICILE

ROBERVAL. - - LAC ST-JEAN

INCORPORÉE EN 1855  
Capital et Fonds de Réserve \$9,000,000.  
Plus de 125 succursales

## LA BANQUE MOLSON

Expliquez à votre femme  
la commodité d'un compte d'épargne sujet à retraits par chèque, ou venez avec elle à l'une ou l'autre de nos succursales pour qu'elle ouvre un compte.

P.-A. MERCURE, Gérant  
Succursale de Roberval

MASTER FOUR 24-35 SPECIAL

## Un "Quatre" avec freins aux Quatre Roues

EN munissant ses modèles Master-Four ainsi que les Six, de freins aux quatre roues, McLaughlin-Buick a ajouté encore plus de sûreté à un auto déjà reconnu pour sa robustesse, son excellente construction, son énergie motrice, sa beauté, son confort et son efficacité.

Le nouveau Master-Four est le choix logique de l'automobile qui vise au transport économique dans un auto de l'apparence et de la performance duquel il puisse être justement fier

Coté Boivin & Cie Inc.  
ROBERVAL, Lac St-Jean.

## Sans Douleur !...

Nous battons la marche dans la qualité et les prix. Nous garantissons l'extraction des dents et des nerfs dentaires absolument SANS DOULEUR et ce que nous garantissons nous vous le donnons. Nous avons des centaines d'affidavits pour vous prouver ce que nous avançons. Tous les jours vous êtes invités à être témoins oculaires d'opérations dentaires absolument sans douleur. Tous nos travaux sont garantis donner satisfaction. En 5 ans dans la région nous avons donné nos preuves.

A mon Bureau pas d'Apprentis. Des hommes QUALIFIES seulement, des DENTISTES DIPLOMES nous ne faisons pas d'apprentissage sur les clients. Nous sommes responsables de nos ouvrages parce que nous avons les diplômes en conséquence. Quand le public paie il a le droit d'être bien servi et c'est notre DEVOIR de le servir HONNETEMENT.

A nos bureaux pas de temps de perte, pas de voyages inutiles. Dans 5 HEURES nous vous faisons un pont, un dentier et ce grâce à un laboratoire des plus modernes et un des plus complets de la Province.

Pour les clients éloignés nous faisons l'ouvrage même le soir de sorte qu'ils arrivent sur le train du soir et partent le lendemain matin, leur ouvrage fini et garanti donner entière satisfaction. Pour les gens éloignés il est préférable de prendre un engagement car nous avons toujours de l'ouvrage à l'avance.

Au-delà de 30 milles, Nous payons la moitié des passages pourvu que ce soit un ouvrage d'environ \$25.00.

Satisfaction à tout le monde !..  
C'est ce qui fait notre succès.

## Dr J.-D. PAQUIN

CHIRURGIEN - DENTISTE  
Licencié de l'Université de Montréal  
Ex-Interne de l'Institut Franco-Américain.  
Ex-Interne de la clinique du Dr J. N. Paul Fournier.

ST-FELICIEN, - - - Lac St-Jean

### ARTICLES APICOLES

Ruches, hausses cœurs, cire, extracteur à miel.  
A vendre à de très bonnes conditions.  
S'adresser à  
J. L. LANGEVIN  
Agronome  
Roberval.

### EMPLOI DEMANDE

Comptable, prendrait tenue de livres le soir, ou quelques heures par jour.  
S'adresser au COLON  
Roberval

### Argent Trouvé

Un certain montant a été trouvé mardi le 27 mai, dans la ville de Roberval.  
Prière à la personne qui l'aurait perdu de bien vouloir s'adresser au bureau du "Colon" à Roberval et d'en payer l'annonce.

### TROUVE

Un pardessus (capot) a été trouvé sur le pont du moulin à carder à St-Félicien. La personne qui l'aurait perdu est priée de bien vouloir s'adresser aux bureaux de  
PRICE BROS. & CO LTD  
ROBERVAL.



## Quel Avenir Réserveons-Nous à nos Enfants ?

Que restera-t il à la future génération quand nous aurons vendu aux étrangers notre commerce et nos industries

C'EST encore par centaines de milliers de piastres que l'argent amassé dans notre province, s'en va chaque semaine s'engouffrer dans les coffres-forts des marchands étrangers.

L'on néglige ou l'on refuse d'encourager son marchand local, parce que le dessin multicolore du catalogue étranger, que l'on ne sait pas toujours comprendre, semble bien joli; parce que le prix est peut-être moins élevé que celui de votre fournisseur; parce que le choix est plus considérable là-bas; parce qu'il semble de bon ton de dire: "J'achète tout chez... de Ixeville"; parce que le marchand de la place n'est vraiment digne de notre encouragement (?) que quand nous sommes forcés d'acheter à crédit, etc., etc.

Toutes ces raisons sont probablement excellentes, si on ne songe qu'au présent et aux quelques sous que l'on croit, bien à tort, éprouver en achetant de la sorte.

Mais la question n'est pas là. Que l'on vende ses produits non proprement dits, mais il s'agit encore de celui de nos enfants et celui-là nous n'avons pas le droit d'y toucher.

Les sommes folles que nous dépensons à l'étranger appauvrissent notre commerce et le ruinent un jour, elles diminuent la production de nos industries, elles augmentent le nombre des sans-travail, elles ruinent des milliers de familles à l'étranger, elles sapent les bases de notre économie.

Il est grand temps de songer à l'avenir de nos enfants si nous ne réagissons pas avec énergie contre ce fléau des "achats à l'étranger."

L'an dernier, la province de Québec a acheté pour plus de \$10,990,000 à l'étranger, ce pendant que dans les neuf premiers mois de 1923, 127,000 Canadiens quittaient le Canada avec l'intention d'aller s'établir aux États-Unis.

Durant les seuls mois de juin, juillet, août et septembre une moyenne de 13,000 Canadiens ont quitté le pays chaque mois.

QUEL AVENIR RÉSERVONS-NOUS À NOS ENFANTS ? NE SAURONS-ILS D'AUTRE ALTERNATIVE QUE D'ALLER TRAVAILLER DANS LES "FACTORIES" AMÉRICAINES ?

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère.  
**DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS**  
Publié dans le meilleur intérêt de la Province de Québec.  
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC.